

UNIS POUR MIONS



ZEN...

Non à la hausse des loyers de la Résidence Marianne

Le CCAS de Mions a fait une demande de dérogation afin d'augmenter de 5 % les loyers des résidents pendant trois ans (soit 15 % !). Dans un contexte d'inflation et de scandale national sur le traitement des personnes âgées en France, cette mesure est honteuse !



Le groupe Unis pour Mions est le seul à s'y être opposé.